DÉCLABATION DÉCLARATION

94/7 SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

DE L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. À L'OCCASION DU DÉBAT SUR L'EXAMEN DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

DU CANADA

Par allberten, j'en sermed in the translation of the presence of the presence

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

OTTAWA (Ontario) Le 15 mars 1994

